

Nom de l'épreuve :	TRIANGLE DE LA RAGUE
Dates :	le 18 novembre 2018
Autorité organisatrice :	I. S. C .R.

SYSTEME D'IDENTIFICATION (si différent du RCV 77/annexe H)

Sans Objet

PAVILLON(S) DISTINCTIF(S) DE CLASSE PORTES PAR LES BATEAUX

Sans Objet

HEURE LOCALE DU COUCHER DU SOLEIL

17h35

EMPLACEMENT DU TABLEAU OFFICIEL D'INFORMATIONS

Au Club ISCR

EMPLACEMENT DU MAT DE PAVILLON A TERRE

Jetée du port de la Rague

DELAI APRES L'AMENEE DE L'APERCU A TERRE (si différent de 30')

20 minutes

PROGRAMME DES COURSES

- Nombre de courses prévues : maximum 5
- La plus mauvaise manche retirée à partir de 4 manches courues
- 1^{er} signal d'avertissement : 10h25

DEFINITION DE LA ZONE DE COURSE

Golfe de la Napoule

DEPART DES COURSES

Le départ des courses sera donné en application de la règle des RCV : Départ de la procédure à 5 minutes

Un bateau qui ne prend pas le départ 10 minutes après son signal de départ sera classé DNS





HEURE LIMITE POUR LE PREMIER BATEAU DE CHAQUE GROUPE POUR FINIR LA COURSE

17h30

HEURE LIMITE DE LA COURSE

Parcours côtier : 20 minutes + le plus grand écart de rating de la classe

Parcours construit : 20 minutes + le temps compensé après le 1^{er} de chaque groupe**DEFINITION DES PAVILLONS DE CLASSE**

Groupe HN1 : du 0 au groupe 14,5 (rating net de 290 à 90)	flamme 1	
Groupe HN2 : du groupe 15 au groupe 21 (rating net 85 à 25)	flamme 2	
Groupe HN3 : du groupe 21, 5 au groupe 40 (rating 20 à -145)	flamme 3	
Groupe HN4 : réservé à la classe « L »	flamme 4	

DESCRIPTION DES PARCOURS

Voir annexe

SYSTEME DE PENALITES DE REMPLACEMENT (Chapitre 2)

Pour l'ensemble des classes la règle 44.1 est modifiée de sorte que la pénalité de deux tours est remplacée par une pénalité d'un tour

DELAI DE DEPOT DES RECLAMATIONS (si différent du § 17.1 des IC type)

Les réclamations devront être déposées au plus tard 1h00 après l'heure d'arrivée du réclamant

SYSTEME DE CLASSEMENT (si différent du système de points à minima)

Sans objet

SYSTEME CHOISI POUR LE CALCUL DU TEMPS COMPENSE

Temps/Distance avec application du CVL

CANAL DE VACATION RADIO

VHF : 77 Comité : 06.26.45.23.13

ORGANISATION DE LA JAUGE

Le comité d'organisation se réserve le droit d'effectuer un contrôle de jauge à tout moment. De plus, le comité se réserve le droit de déclasser tout bateau ayant à son bord un ou plusieurs équipiers non licenciés et/ou non déclarés dans sa fiche d'inscription.

HEURE LIMITE DES RECLAMATIONS CONCERNANT LES COEFFICIENTS

Identique à l'heure limite des dépôts de réclamation

REMISE DES PRIX :

Au club de la Rague le dimanche 18 novembre à partir de 18h30

COMPOSITION DU CORPS ARBITRAL

Président du comité de course : Pierre Giaccone

Parcours**PARCOURS N° 1 : PARCOURS COTIER:**

Pour toutes les classes

Parcours n°1 : Départ – B – C – A – B – Arrivée (tout bâbord)

distance : 18 miles

Parcours n°2 : Départ – A – B – C – A – C – Arrivée (tout bâbord)

distance : 17.8 miles

Parcours n°3 : Départ – C – B – A – C – Arrivée (tout tribord)

distance : 15.1 miles

Possibilité de réduction à n'importe quelle marque

MARQUES

A – Bouée cylindrique jaune mouillée dans le Sud de la digue du Port de La Rague

B - Bouée cylindrique jaune mouillée à la pointe Ouest de l'île St Honorat (Barbier)

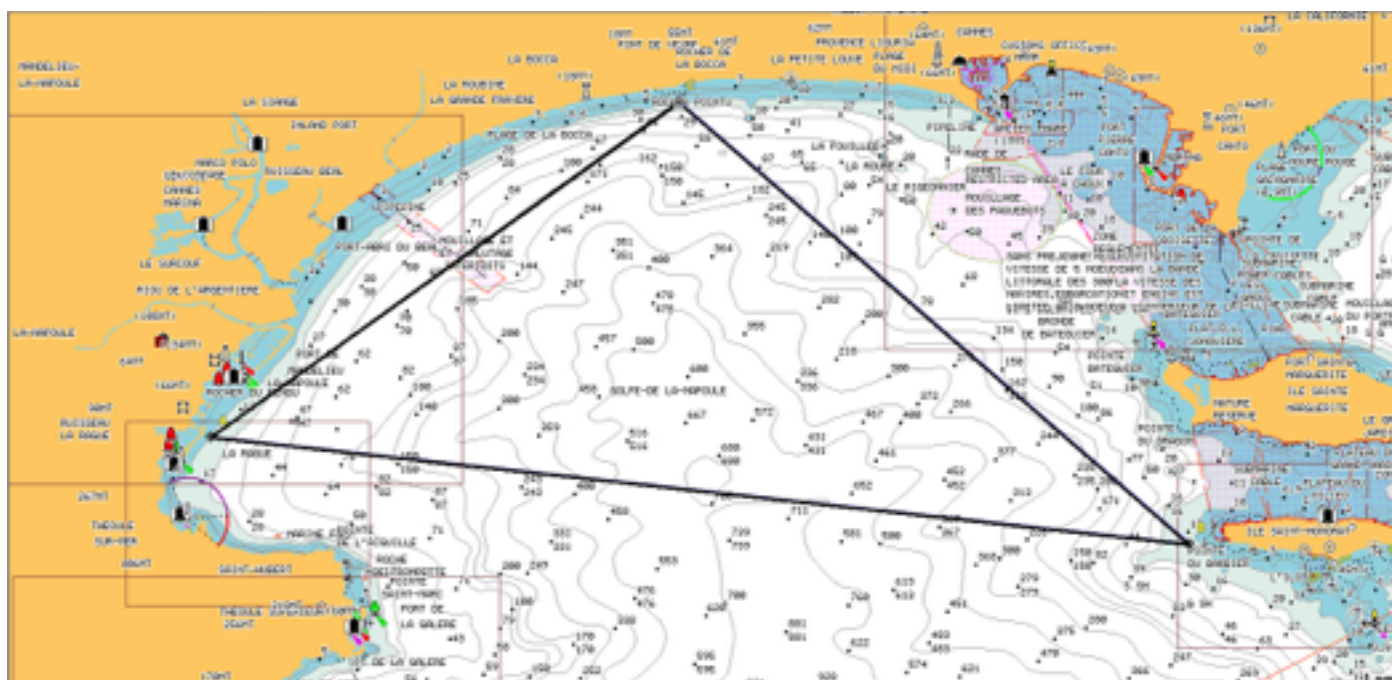
C – Bouée cylindrique jaune mouillée dans le Sud des rochers de La Bocca

Possibilité de bouée de dégagement**DEFINITION DE LA LIGNE DE DEPART**

Entre le mât du pavillon à terre, ou le bateau comité et une bouée cylindrique rouge

DEFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVEE

Entre la bouée cylindrique jaune (marque A) et le mât du pavillon du Comité de Course situé sur la digue du Port de La Rague ou sur le bateau comité.

PARCOURS

PARCOURS N°2 : PARCOURS CONSTRUIT : Type Banane

Pour toutes les classes

Parcours « R » : 2 tours, arrivée sous le vent : Départ 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - 3 - arrivée (sous le vent)

Parcours « R+S » : 3 tours, arrivée sous le vent : Départ 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - 3 - 1 - 2 - 3 - arrivée (sous le vent)

MARQUES

Les marques de parcours 1, 2 et 3 sont cylindriques jaune.

Les concurrents doivent laisser les marques à bâbord.

Les marques de changement de parcours seront des bouées cylindriques blanches

Lors d'un changement de parcours « au vent », seule la marque 1 sera positionnée en utilisant la marque de changement de parcours et devra être contournée en la laissant à bâbord. La marque 2 ne sera alors plus marque de parcours (ceci modifie la description du parcours par suppression de la marque 2).

DEFINITION DE LA LIGNE DE DEPART

Entre le bateau comité arborant un pavillon orange et une bouée cylindrique rouge

DEFINITION DE LA LIGNE D'ARRIVEE

Entre le bateau comité et une bouée cylindrique rouge

PARCOURS

